

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abbes LAGHROUR- Khenchela



Faculté : Lettres et des Langues
Département : lettres et langue Française
Spécialité : Langue appliqué

L'impact du travail de groupe sur la prise de parole
(Cas des apprenants de la 4^{ème} AM CEM Bougarra Mouhammed
-Khenchela-)

Mémoire présenté au département des Lettres et Langue Française
pour l'obtention du diplôme de Master

Présenté par :

M^{lle} Kelthoum LAOUAR

Dirigé par:

M^{lle} Djalila BOUCHEMAL

Les membres du jury :

Hassina OUELDAMMAR

Université de Khenchela

Président

Nacer KRAZI

Université de Khenchela

Examineur

Djalila BOUCHEMAL

Université de Khenchela

Rapporteur

Année universitaire
2021/2022

Thème

**L'impact du travail de groupe sur la prise de parole
(Cas des apprenants de la 4^{ème} AM CEM Bougarra Mouhammed
-Khenchela-)-**

Dédicace



*A la prunelle de mes yeux,
ma raison de vivre,
mes chers parents*



Kalthou



Remerciements

*Un grand **MERC** aux personnes qui ont cru en moi et qui m'ont permis d'arriver au bout de ce travail.*

*Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à
Mademoiselle*

*Djalila **BOUCHÉMAL** qui fut pour moi un guidé de mémoire attentif et disponible malgré ses nombreuses attributions. Sa compétence, sa rigueur scientifique et sa clairvoyance m'ont beaucoup appris. Ils ont été et resteront à tout jamais graver dans ma mémoire.*

J'exprime tous mes remerciements aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.



J'adresse toute ma gratitude à tous mes enseignants, mes ami(e)s et collègues.

Je ne saurais terminer sans remercier toutes ces personnes

Table des matières

| | |
|----------------------------|----|
| Introduction générale..... | 09 |
|----------------------------|----|

Partie I: Cadre théorique

Chapitre I : La prise de parole en classe de FLE

| | |
|---|----|
| Introduction | 15 |
| I.1- La prise de parole | 15 |
| I.2-La prise de parole en classe du FLE..... | 16 |
| I.3-Les conditions préalables à la prise de parole..... | 17 |
| I.4-Les activités pour l'entraînement à la prise de parole en classe du FLE..... | 18 |
| I.4.1-Les activités interactives | 18 |
| I.4.1.1-Dialogue / conversation..... | 18 |
| I.4.1.2-Jeux de rôles | 19 |
| I.4.1.3-Débat | 19 |
| I.4.1.4- La conversation | 19 |
| I.4.2-Les activités non interactives..... | 20 |
| I.5- Les facteurs paralysants la prise de parole en classe de FLE..... | 20 |
| I.5.1- Raisons didactiques et pédagogiques..... | 21 |
| I.5.2- Raisons psychologiques | 22 |
| I.5.3-Les facteurs linguistiques..... | 22 |
| I.5.4- Le facteur sociolinguistique | 22 |
| I.6- Le rôle de l'enseignement dans l'amélioration de l'oral chez les apprenants..... | 22 |
| Conclusion | 24 |

Chapitre II : Le travail de groupe en classe de FLE

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 26 |
| II.1- La notion de travail de groupe..... | 26 |
| II.2- Pourquoi faire le travail de groupe ?..... | 27 |
| II.2.1- pour traiter la différenciation existée en classe | 28 |
| II.2.2-Pour favoriser la communication..... | 28 |
| II.2.3- Pour Favoriser l'apprentissage de l'expression orale..... | 28 |
| II.2.4- Pour motiver les apprenants | 29 |
| II.3- Le fonctionnement du travail de groupe..... | 29 |
| II.3.1-la construction des groupes..... | 29 |
| II.3.2- Le statut de l'enseignant..... | 30 |
| II.3.3- Le statut de l'apprenant..... | 31 |
| II.3.4- La constitution de groupe..... | 31 |
| II.3.5- Le partage des rôles..... | 32 |

| | |
|--|----|
| II.4-Les éléments de l'apprentissage du travail de groupe..... | 35 |
| II.4.1- L'interdépendance Positive | 33 |
| II.4.3- Les habilités de travail de groupe..... | 34 |
| II.5-Les avantages du travail de groupe | 34 |
| II.5.1- Le groupe est un lieu de communication..... | 35 |
| II.5.2- Le groupe un lieu de confrontation d'idée..... | 36 |
| II.5.3- Le groupe est un lieu d'interaction | 36 |
| II.5.4- Le groupe est un lieu de partage | 36 |
| II.6- Des solutions face à ses difficultés | 37 |
| Conclusion..... | 38 |

Partie II : cadre pratique

Chapitre III : L'impact du travail en groupe en classe de FLE

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 41 |
| III.1- Identification de l'enquête..... | 41 |
| III.1.1- Présentation de l'établissement | 41 |
| III.1.2- Présentation du public | 41 |
| III.1.3- Présentation du corpus..... | 42 |
| III.1.4- Méthode de travail..... | 42 |
| III.2- Description de l'enquête | 43 |
| III. 2.1- Observation : Première séance..... | 43 |
| III.2.1.1-Déroulement de la séance N°1 | 44 |
| III.2.1.2-Analyse de la séance N°1 | 44 |
| III.2.2- Observation : Deuxième séance..... | 45 |
| III.2.2.1-Déroulement de la séance N°2 | 45 |
| III.2.2.2-Analyse de la séance N°2 | 47 |
| III.2.3- Observation : Troisième séance (Le travail de groupe) | 47 |
| III.2.3.1-Déroulement de la séance | 48 |
| III.2.3.2-Analyse de la séance N°3 | 49 |
| III.3-L'étude comparative entre le travail individuel et le travail de..... | 51 |
| III.4- La remédiation proposée | 51 |
| Conclusion..... | 52 |
| Conclusion générale..... | 53 |
| Bibliographie | 56 |
| Annexes | 57 |
| Résumé | |

Introduction générale

Introduction générale

« Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans les situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible. ».
(CHRISTIAN Puren, 1998:371-372).

La communication est toujours un concept abordé en didactique des langues étrangères, notamment, elle occupe une place honorable dans la didactique du FLE. Elle constitue le noyau dur de chaque langue. La compétence communicative exige des instructions fondées sur la parole est la raison pour laquelle aujourd'hui l'enseignement/l'apprentissage de FLE vise l'amélioration des productions orales dans nos établissements scolaires.

Tout apprenant au stade d'apprentissage d'une langue étrangère rencontre des difficultés, et c'est à l'enseignant de l'amener à les surmonter à travers les différentes méthodes d'enseignement/apprentissage et les différents moyens pédagogiques.

Depuis l'avènement de la méthode directe puis audio-orales et audiovisuelles, que la didactique du français langue étrangère a eu une nouvelle conception pour l'enseignement/apprentissage du français. Il n'est plus question d'enseigner et d'apprendre des règles grammaticales par cœur, reproduire machinalement un nombre considérables de mots et traduire des textes littéraires en français, mais plutôt chercher un autre aspect de la langue, c'est apprendre la langue pour l'employer, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle approche dite communicative qui a fait une sorte d'équilibre entre l'écrit et l'oral. *« Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales ».* (D'après le Référentiel Général des Programmes, 2005 : 47). Autrement dit les nouvelles orientations didactiques, les institutions officielles, ainsi que les nouveaux programmes affirment l'importance de l'oral ou l'objectif de l'enseignement/apprentissage du FLE est dynamiser les apprenants, leur donner envie d'investir dans le travail, de favoriser l'interaction et la collaboration entre eux, d'aider l'apprenant à communiquer facilement et de former un citoyen capable plus tard d'établir des relations dans les divers domaines dans un groupe parlants cette langue.

Les notions de « collaboration, travail collaboratif, travail en groupe » ont été mise en œuvre pour favoriser l'interaction et proposer une autre manière d'enseignement plus dynamique, ainsi qu'elle met les apprenants dans des situations de communications réelles et

concrètes et au même temps pour gérer le temps et l'espace au cours d'une séance de français langue étrangère.

« La nouvelle organisation de la classe en binômes ou en groupes est très pertinente parce qu'elle permet une plus grande liberté de mouvement dans la classe, une plus grande communication entre enseignant et élèves, entre les élèves, ainsi qu'un meilleur suivi des élèves en difficulté. Un élève peut aider son camarade ayant présenté à un moment donné des problèmes d'assimilation. »
(Document d'accompagnement du programme du français ; de moyenne)

Cette méthode de travail représente un échange et un transfert des connaissances entre les apprenants au sein d'un petit groupe. Elle aide les apprenants en difficultés et permet à chacun de participer à sa manière en favorisant la prise de parole et les investissements collectifs par le va et vient des idées et des connaissances entre eux. De plus elle permet d'atteindre des progrès en expression orale à travers leurs efforts créatifs lors de la participation collective et de prendre conscience que la réussite dépend d'eux- mêmes comme l'affirme Laurent Dubois : *« la compétition égoïste doit disparaître de l'éducation et être remplacée par la collaboration qui enseigne l'apprenant à mettre son individualité au service de la collectivité »* (DUBOIS, L, sur <http://129.194.9.74/1'aurent/didactcooperation.htm>) ce qui répond à notre besoin d'étudier et de faire découvrir l'importance de cette stratégie dans l'amélioration de la prise de parole et de l'expression orale.

Cependant, la plupart des enseignants n'appliquent pas cette méthode de travail car elle est difficile par sa mise en œuvre : le bavardage, le bruit qui constitue un obstacle à la réussite de cette méthode. Mais cela n'empêche pas qu'elle joue un rôle primordial dans le développement des compétences orales et incite les apprenants à prendre la parole et de réfléchir en commun.

Vu les problèmes que les enseignants observent chaque année dans les classes du FLE résident souvent au niveau de la deuxième compétence fondamentale, qui est l'expression orale. Nous avons remarqué après un constat, qui était faite auprès des apprenants de 4^{ème} année moyenne, dans le CEM BOUGARRA MOUHAMMED à Khenchela, que la majorité de ces apprenants arrivent à comprendre la langue française parlée par l'enseignant, cependant, une petite minorité qui ose prendre la parole, de s'exprimer quand il s'agit d'un débat ou d'une question. Ils se retrouvent face à un stress importants dû à des ressentis négatifs, provoqués par des expériences passées ou traumatisantes telles que le manque de confiance en soi ou d'estime de soi, le regard et le jugement de l'autre.

Cette problématique est source de blocage à la réussite. Mais ce n'est pas une fatalité. De plus, les observations et remarques des enseignants quant à la production orale de leurs apprenants révèlent une situation problème. En effet, la passivité des apprenants en situation de production orale, la démotivation concernant la prise de parole, et la relation pédagogique biaisée entre l'enseignant et les étudiants sont tous des indices révélateurs d'une situation problème autour de laquelle gravitent plusieurs paramètres.

C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés par le travail de groupe comme outil efficace pour la motivation des apprenants face à la prise de parole.

En choisissant ce sujet, nous cherchons à montrer l'efficacité du travail de groupe et comment il aide les apprenants à dépasser leurs difficultés à prendre de parole.

Nous voulons également prouver que les échanges des idées dans un groupe d'apprenants favorisent un énorme progrès quant à la production orale.

Dans notre travail de recherche nous nous sommes interrogés sur l'impact du travail de groupe qui nous a paru un outil important pour motiver les apprenants lors de la prise de parole. Il est souhaitable de découvrir :

- comment le travail de groupe aide les apprenants en difficultés à oser de parler?
- et de savoir si cette pratique participe effectivement à l'acquisition de la compétence de communication ?
- si cela est vrai à quel point elle peut réaliser une amélioration dans la prise de parole et dans la production orale?

En supposant en premier lieu que cette conception dans l'enseignement/apprentissage du FLE développe la compétence de communication grâce au processus interactif entre les apprenants puisqu'il s'agit d'un milieu chargé de motivation et d'interaction. Ensuite, il aide les apprenants à surmonter leurs difficultés de la prise de parole.

En dernier lieu, le travail de groupe est difficile par sa mise en œuvre puisque l'enseignant rencontre des difficultés au niveau de l'organisation de la classe, le bruit et le bavardage...etc.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons décidé d'effectuer une étude comparative entre une séance de la prise de parole réalisées individuellement avec celles élaborées en groupes par les mêmes élèves dans le but d'établir les points de divergences entre les deux modes de travail et de mesurer l'utilité de travail en groupe.

Notre modeste travail se compose de deux parties différentes mais étroitement liées. Une partie théorique et une autre pratique. Dans le cadre théorique, nous avons abordé deux chapitres :

Chapitre I : la prise de parole en classe de FLE.

Chapitre II : le travail de groupe.

Ensuite, nous avons la partie pratique qui sera réservée uniquement à la pratique pour mener à bien notre travail et connaître les problèmes réels de l'oral chez les apprenants. Cette partie comprend aussi deux chapitres :

Le premier chapitre aborde le contexte de la recherche.

Le deuxième chapitre porte sur l'analyse et interprétation des résultats.

À la fin, notre travail de recherche se termine par une synthèse afin d'atteindre nos objectifs fixés un préambule de ce modeste travail et de répondre enfin à notre problématique.

Partie I :

Cadre théorique

Chapitre I

La prise de parole en classe de FLE

« Savoir parler a toujours été savoir se
taire, savoir qu'il ne faut pas toujours
parler » Octavio Paz

Introduction

En didactique du français langue étrangère, l'apprenant est un pôle très important qui prend une place centrale dans le triangle didactique et dans toute situation pédagogique, c'est l'acteur qui doit participer à la construction de son savoir et adopter une posture active, tout en demandant, en posant des questions, en faisant des débats et des discussions, autrement dit, prendre la parole et ne pas être passive.

Dans le processus de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, l'échange verbal entre les différents acteurs en classe à savoir; l'enseignant et les apprenants, est d'une importance cruciale afin d'acquérir cette nouvelle langue.

Dans le même contexte, la prise de la parole en classe est en fonction de la tâche à accomplir, se considère comme une forme d'interaction verbale et un facteur fondamental pour réussir son apprentissage, de même pour réagir face à une situation de communication bien déterminée.

Notre recherche s'intéresse à l'une de difficulté parmi plusieurs de l'oral, c'est la difficulté de la prise de parole éprouvée par les apprenants. À travers ce premier chapitre, nous allons essayer d'éclaircir théoriquement des concepts et expressions clés de notre thème , sous forme d'un cadre général, dans le but d'offrir au lecteur la possibilité de comprendre les aspects théoriques dans lesquels s'inscrit notre travail, et pour qu'il y ait dès le début une idée générale sur ce qui va se traiter tout au long ce travail.

I.1- La prise de parole

I.1.1- Définition de la parole

« La parole est plutôt cette faculté que nous avons, en tant que personne, d'avoir un point de vue propre, que nous discutons à la fois avec nous même et avec les autres. La parole, c'est l'ensemble de ce que nous avons à dire du monde, à dire au monde, à nous dire à nous même. Elle est donc en amont de tous les moyens que l'homme s'est donnés pour porter cette parole. ». (Philippe Breton, David Le Breton, 2009 : 24)

La parole est un instrument précieux est au cœur de toutes les relations sociales. En ce sens elle est fondatrice de la condition humaine. La parole est une volonté. L'essence de la parole ne situe pas dans une réalisation linguistique, mais, dans une intention première, une volonté originelle d'expression de soi.

La class représente un groupe social où la prise de parole au sein du groupe est droit que l'enseignant doit attribuer à tous les élèves. Par ailleurs, l'élève doit apprendre aussi à respecter la parole de l'autre.

La parole est une création propre à l'homme et elle se diffère d'une personne à une autre, toutefois, tout les hommes ne maitrises pas la parole de la même façon, ce qui rend son analyse tellement difficile, par contre, la langue est le fait commun, qui appartient à tous les individus.

« Le concept saussurien qui s'oppose à la langue, comme l'utilisation du système linguistique s'oppose à ce système. En tant que manifestation de la langue individuelle, occasionnelle, et se matérialise sous des formes de taille et de nature très diverses, la parole a longtemps été considérée comme impure et difficilement analysable. ». (Jean-Pierre Cuq, 2003 : 187)

Alors que la prise de parole doit avoir un objectif bien précis, parlé pour communiquer, échanger des idées. La pratique de la parole répondant à une question qui permet d'évaluer l'élève et pour faire un appel des acquis tout en évaluant les connaissances dans une situation de communication. Mais parler ne suffit pas, il faut qu'il ait un échange, une interaction en d'autre terme, il faut qu'il y ait des conditions pour une bonne prise de parole dans une réelle situation de communication.

I.2-La prise de parole en classe du FLE

La prise de parole en classe du français langue étrangère se considère comme un atout essentiel pour l'apprenant et même pour l'enseignant. Cette prise de parole qui veut dire en quelque sorte prendre l'initiative de parler, participer et s'engager activement dans l'apprentissage. Cela a un effet très positif sur l'apprenant, où ce dernier manifeste une certaine motivation et intérêt envers le savoir qu'il va apprendre, par le questionnement, l'interrogation et le lancement des remarques, etc. Car, tout simplement, plus on s'interroge et on parle, plus on va vers la parfaite compréhension de la chose, et de cette façon, l'apprenant va apprendre à vivre avec les autres et partager avec eux son point de vue.

Cette prise de parole, dont nous sommes entrain de parler ne se limite pas dans la simple et courte réponse à une question qui peut être déjà mémorisée de la part de l'apprenant, mais la prise de parole qui exige l'échange, l'interaction et la confrontations des points de vues sous forme de travail collaboratif qui va apporter plus tard à l'apprenant une utilité. D'un coté, il apprend à traiter le savoir qu'il va apprendre, et d'un autre coté, il s'entraîne à la

critique, et possède l'esprit ouvert qui va l'amener à respecter les différences et être capable de s'engager dans toute situation de communication réelle.

La prise de parole est la dynamique de la séance, elle est bien indispensable pour l'apprenant et pour l'enseignant. Comme le souligne Michel Tozzi, professeur des universités à Montpellier III : « *Notre fonction de professeur n'a de sens que par rapport à l'élève. La parole de l'élève est comme un baromètre : plus les élèves demandent la parole, plus le cours est intéressant.* ». (BALI Abdelouahab, 2015 :20)

I.3-Les conditions préalables à la prise de parole

I.3.1- La prise de risque pour l'apprenant à l'oral

La prise de parole des élèves peut signifier aussi, oser parler librement, spontanément sans manifester une hésitation parce que les apprenants au sein de la classe ont souvent peurs de faire des lacunes alors, ils préfèrent se taire au lieu d'être critiqués car parler c'est risquer de se tromper devant tout le monde, « *Dans une démocratie, chacun a droit à la parole, ce droit n'est effectif que pour ceux qui savent la prendre et la tenir.*» (Evelyne Charmeux, 1996 : 19). La classe représente un groupe social, ou l'élève doit apprendre aussi à respecter la parole de l'autre.

Par ailleurs, la prise de parole au sein du groupe est un droit que l'enseignant doit attribuer à tous les élèves. Il est donc nécessaire de créer une situation confortable dont le but de sécuriser tout un chacun, en mettant les élèves en confiance et en respect.

Prendre la parole en classe est une activité qui exige la présence d'un ensemble de conditions pour qu'elle soit réussie, et pour que l'expression orale puisse avoir lieu.

L'apprenant doit avoir les cinq conditions de la prise de parole comme le souligne Yves Roux. P :

➤ Il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer : Cette conditions suppose que le thème retenu soit suffisamment motivant et/ ou appartienne au vécu de l'apprenant. Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours.

➤ Il faut savoir le dire ou l'exprime : Il s'agit de laisser à l'apprenant, la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une autre.

➤ Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : Il appartient aux enseignants

d'éduquer l'apprenant et l'inciter à parler. Cette condition fait référence aux sociétés, où les enfants ne peuvent en aucun cas, adresser la parole à des adultes et par conséquent à des enseignants.

➤ Il faut avoir envie de le dire ou de l'exprimer : Les motivations de l'apprenant et dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit d'une part susciter et non pas imposer les interventions, et d'autre part en sorte que la parole. Ceci dit, l'en courage et donner l'occasion à ses camarades d'intervenir.

➤ Il faut avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer.

I.4-Les activités pour l'entraînement à la prise de parole en classe du FLE

La compétence en expressions orale représente l'un des aspects les plus importants de l'acquisition d'une langue étrangère ne s'acquiert bien entendu que dans les situations d'interaction. Cette situation requiert des participants qu'ils s'engagent mutuellement dans un échange, les interactions verbales obéissant à un système de règles dont

« le locuteur L1 a le droit de garder la parole un certain temps mais aussi la devoir de la céder à un moment donné , tous comme l'interlocuteur L2 a le droit de l'écouter pendant qu'il parle, mais il a le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps et le devoir de la prendre quand L1 la lui cède .». (MURAIL. Ch, Blochet, Pyandall, 1998 :121)

Tout dépend de la situation de communication, nous pouvons nous exprimer individuellement face à un auditoire, et ce dernier ne prend pas la parole, comme nous pouvons aussi s'exprimer en interaction, c'est-à-dire plusieurs personnes participent à la communication, nous distinguons :

I.4.1-Les activités interactives

Elles sont généralement préparées à l'écrit avant d'être mises en scène. Elles se caractérisent par la simulation d'une situation de communication authentique. On trouve plusieurs types et supports pour ces activités :

I.4.1.1-Dialogue / conversation

Il s'agit d'une sorte d'entretien libre ou échange de parole, d'une manière familière,

entre groupe (deux ou plusieurs personnages) dans une situation de communication C'est-à-dire le dialogue est un moyen pour travailler en groupe et de confronter des idées. Il met en jeu des interlocuteurs qui ne dialoguent pas dans le vide mais pour s'informer et construire des savoirs.

Parmi les principes de fonctionnement pour que les interlocuteurs participent au dialogue, on peut citer les suivants :

- Reconnaissance et acceptation de l'autre de son rôle et ses capacités.
- Désir de coopération.
- Désir d'efficacité du moins de résolution.
- Recherche et clarification de l'objet à construire.

I.4.1.2-Jeux de rôles

Il s'agit d'une scène qui est jouée par deux ou plusieurs élèves à partir d'un scénario monté brièvement au cours d'une séance de production orale. Ce type d'activités présente deux avantages : d'une part, il permet d'éviter la production mécanique et, d'autre part, il permet à l'enseignant d'amener les élèves à s'écouter les uns les autres afin de pouvoir s'exprimer.

I.4.1.3-Débat

Le débat est une discussion sur un sujet donné entre des individus d'opinions différentes. Pour le fonctionnement du débat, le débateur doit : Connaître le sujet, être capable à argumenter et à convaincre, ainsi connaître du meneur de jeu, de l'adversaire, du public.

I.4.1.4- La conversation

C'est une activité d'interaction verbale qui consiste en un échange spontané qui peut avoir lieu dans une classe de FLE.

Toutes ces activités interactives entraînent l'apprenant à la prise de parole en classe, grâce à leur caractère ludique et fictif.

Donc, la classe de langue est le lieu privilégié des interactions qui favorisent la communication orale, en écoutant et exprimant des points de vue où les apprenants progressent, échangent et construisent leurs savoirs. Elle leur permet aussi d'exprimer leurs émotions de formuler des questions, résoudre des problèmes.

I.4.2-Les activités non interactives

« Il peut s'agir d'un exposé, d'un récit, de restituer une histoire vécue, un texte étudié, etc. l'élève s'implique alors d'avantage dans l'énoncé qu'il produit, et il doit savoir défendre son point de vue personnel sur des sujets variés afin de capter l'attention du public (la classe). Ces activités font appel à une capacité d'argumentation et à une aisance communicationnelle qui interviennent à un niveau plus avancé. » (ARISMA Robert, 2011 :11)

Ces activités peuvent exiger une mémorisation et une préparation détaillée de la part de l'élève qui doit savoir défendre son point de vue personnel sur des sujets variés afin de captiver l'attention du public. Ces activités font donc appel à une capacité d'un niveau plus avancé.

« Bien que les activités non interactives conviennent plus à un niveau avancé, l'enseignant doit varier les activités dès le début de l'apprentissage. Pour développer la production individuelle, l'enseignant peut, dans un premier temps, demander une récitation, une brève description, etc. De plus, les activités desocialisation se présenter, parler de ses goûts instaurent un climat de confiance qui favorise la production en classe. » (ARISMA Robert, 2011 :10)

Lorsqu'il s'agit de situations d'apprentissage (situations problèmes, situations didactiques, etc.), il est fondamental de privilégier le travail individuel (activité non interactive) où il est question de construire des savoirs, d'acquérir des savoir-faire et de s'approprier à des savoir-être. Pour encourager le travail des élèves, dans ce cas, il vaut mieux autant que possible débiter par une activité non interactive, puis enchaîner par un travail en binômes, puis continuer par un travail de groupe (activité interactives) pour assurer l'interaction où interviendra l'enseignant qui gère l'interaction entre les apprenants et oriente les imperfections qui persistent.

Ces activités non interactives entraînent l'apprenant à l'expression orale individuelle. Dans un cadre général, toutes ces activités interactives et non interactives installent chez l'apprenant une faculté de prise de parole ou une compétence communicative.

I.5- Les facteurs paralysants la prise de parole en classe de FLE

Tout le monde est confronté, un jour ou l'autre, à la prise de parole en public. Nombreux sont les apprenants qui se retrouvent face à un stress important dû à des ressentis négatifs, provoqués par des expériences passées ou traumatisantes ; telles que le manque de confiance en soi ou d'estime de soi, le regard et le jugement de l'autre. Cette problématique est source de blocage à la réussite. Mais ce n'est pas une fatalité. Nous pouvons la dépasser, réguler nos

émotions et reprendre le contrôle de nos réactions pour agir plus sereinement.

Les obstacles et les difficultés qu'entravent les apprenants lors de la communication orale sont multiples dont l'apprenant devrait être incapable de s'exprimer oralement en classe de FLE. Cette passivité verbale est due à plusieurs facteurs. Ces derniers peuvent être classés en quatre grands groupes :

Ceux d'ordre didactique et pédagogique; autrement dit les méthodes et les procédures adoptées dans l'opération d'enseignement / apprentissage visant les compétences communicatives et interactionnelles.

Les facteurs d'ordre psychologiques sont liés aux élèves et à leurs comportements dans le milieu pédagogique (classe) et tout ce qui se rapporte à la personnalité de l'apprenant et à ses réactions vis à vis ses professeurs ou ses collègues, les facteurs linguistiques et enfin Le facteur sociolinguistique.

I.5.1- Raisons didactiques et pédagogiques

Les raisons qui pourraient déterminer cette passivité communicationnelle sont variées. Dans un premier temps, ce sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère, le choix des outils et les activités didactiques sont déterminantes dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

Donc , l'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui s'articule autour de l'interaction du type question- réponse entre enseignant et apprenant , elle ne semble pas être particulièrement efficace pour inciter les apprenants à communiquer en langue étrangère , c'est pourquoi , il faudrait envisager d'autres pédagogies plus appropriées et plus performant qui permettent d'inciter les élèves à parler , en leur faisant vaincre les dits obstacles pour qu'ils puissent s'exprimer en une langue dont il n'ont pas une bonne maîtrise.

I.5.2- Raisons psychologiques

L'apprenant se trouve contraint en présence d'autres apprenant, cette relation lui empêche parfois de mieux s'exprimer même en langue maternelle et par conséquent, par contre il se sent à l'aise et se comporte différemment lorsqu'il est seul ou avec un ami intime.

Prendre la parole, c'est s'exposer aux évaluations, prendre le risque d'être jugé, d'être contre dit, de rencontrer un désaccord. On peut justement aborder les raisons psychologiques qui paralysent la parole de l'apprenant lors de la classe :

- **Le trac** : il se manifeste lors que l'apprenant se situe dans une situation de communication, et ce dernier ne trouve pas des réponses aux questions posées ou il ne maîtrise pas les règles de cette langue, l'apprenant serait complètement dérangé et il évite la prise de parole en classe.

- **La timidité** : semble un obstacle assez important lorsque les apprenants timides ont des problèmes pour exprimer oralement dans une classe de FLE.

- **L'anxiété langagière** : « *est une sensation de tension et de craintes spécifique associées au contexte de la langue seconde, incluant la parole, l'écoute et l'apprentissage.* » (WILKINSON, Jane-Lang, 2001 :16) les apprenants sont face à anxiété langagière qui se présente sous l'effet de la peur de commettre des erreurs devant leurs camarades et leurs enseignants.

Donc l'élève préfère éviter la prise de parole et éviter la correction de l'enseignant qui revient une inhibition pour lui. Elle est plus forte qu'elle provient d'un manque de confiance en soi c'est- à-dire l'apprenant aura le sentiment de prendre la parole en français relevait de l'impossible, elle peut aussi créer chez lui une crainte des jugements et des moqueries des autres, donc l'apprenant préfèrent garder le silence plutôt que d'avoir ressentir la peur de s'exprimer oralement en FLE.

I.5.3-Les facteurs linguistiques

Ces facteurs se présentent dans les difficultés qu'éprouvent les apprenants par rapport à la langue, notamment à l'expression orale, et ces difficultés linguistiques renvoient à quatre aspects de la langue :

- La syntaxe : qui est définie comme : « *une des composantes de la grammaire d'une langue. Dans l'acception traditionnelle, elle contient l'ensemble des règles qui régissent la combinaison des mots dans les phrases de la langue.* ». (Jean-Pierre Cuq, 2003 : 231)

Donc, les apprenants ne maîtrisent pas les règles grammaticales qui assurent la combinaison et la relation des mots dans la phrase, c'est-à-dire l'organisation de la structure de la phrase au niveau de la forme et du sens.

- Le lexique : qui désigne : « *l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (profession, classe d'âge, milieu, etc.) ou d'un individu.* » (Jean-Pierre Cuq, 2003 :155), le problème qui se pose au niveau de cet aspect, c'est que les apprenants n'ont pas un vocabulaire riche et divers ou un bagage linguistique lexical qui leur permet d'entrer dans les différentes situations de communication.

- La phonétique : elle est définie comme : « *la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustiques, physiologiques (articulatoire), et perceptif (auditif).* » (Jean-Pierre Cuq, 2003 :194), pour ce qui concerne cet aspect, les apprenants rencontrent une difficulté à bien articuler les lettres, et à construire des phrases oralement sans commettre des lapsus épouvantables.

I.5.4- Le facteur sociolinguistique

Nous focalisons l'attention sur la pratique orale de la langue à l'extrascolaire qui pourrait renforcer la compétence communicative chez les apprenants, et qui a un effet positif en classe; mais dans la mesure où cette pratique n'est pas réalisée, l'apprenant rencontrera en classe une difficulté à parler et à communiquer, à force de ne pas avoir l'habitude d'utiliser cette langue cible.

Donc, après avoir présenté les facteurs paralysant la prise de parole en classe du FLE, nous tenons à dire qu'il ne faut pas les négliger et les prendre tous en compte, quand il ya une difficulté de prise de parole en classe du FLE.

I.6- Le rôle de l'enseignement dans l'amélioration de l'oral chez les apprenants

Pour assurer un réel échange langagière, le professeur doit écouter ses élèves quand ils parlent avec un véritable intérêt, mettre les élèves en relation, faire un rappel à l'ordre, comme il doit contrôler des connaissances, il pose des problèmes, aussi il doit orienter la recherche, organiser et approuver, il doit transmettre un contenu, clarifier: apporter des précisions, provoquer les réactions des élèves, et s'adapter avec eux.

L'enseignant ne doit pas intimider l'élève en jugeant sa parole devant l'ensemble de la classe « *L'enseignant ne doit pas porter de jugement de valeur sur la parole de l'élève.* » (Evelyne Charmeux, 1996 : 19). L'enseignant doit assurer la régulation du travail et développer la compétence linguistique et communicative. Il tient également un rôle primordial vis-à-vis des erreurs de l'apprenant par sa récitation : s'il sanctionne une erreur faite par l'apprenant, il peut le bloquer, et l'apprenant pense que l'enseignant attend

seulement les réponses correctes et exactes.

Alors que l'enseignant doit considérer l'erreur comme un facteur de progrès non négligeable et une excellente filière d'information pédagogique puisqu'elle lui permet de comprendre la stratégie de l'apprenant, de déterminer son niveau de connaissance, de mesurer les difficultés rencontrées, de mettre en œuvre une pédagogie appropriée aux problèmes qui se posent.

Notre objectif n'est pas seulement d'identifier les obstacles de la prise de la parole mais aussi d'essayer de trouver des solutions pour pouvoir susciter la parole chez l'apprenant. La parole de l'élève doit être libérée et prise en compte : nous avons constaté que l'enseignant utilise le manuel, c'est-à-dire qu'il propose aux élèves uniquement des activités proposées dans le livre. Mais à travers la communication et le travail du groupe l'élève peut éprouver du plaisir surtout quand il se sent impliqué « *lorsqu'il est occupé à un travail vivant qui répond à ses besoins, l'enfant ne se fatigue pas et il peut s'y appliquer pendant deux ou trois heures.* » (FREINET, Celestin, 1994 : 54) le travail collaboratif en groupe permet aux apprenants de parler et garder l'information plus longtemps que l'habitude. C'est une activité où l'apprenant va non seulement parler mais aussi écouter son interlocuteur ainsi que tous les autres apprenants qui deviennent spectateurs et qui doivent écouter eux aussi.

Conclusion

Nous arrivons à conclure ce chapitre par le fait de dire que la prise de parole en classe de FLE est considérée comme le constructeur cognitif de l'apprenant, c'est-à-dire la prise de parole de la part de l'apprenant est la preuve de l'existence d'un intellect actif qui ne laisse pas passer inaperçue une information, mais il la négocie. Cependant il y'a toujours un problème qui réside au niveau de cette prise de parole, et qui renvoie à plusieurs facteurs comme nous l'avons cité au dessus (linguistique, psychique et sociolinguistique, etc.)

Chapitre II

Le travail de groupe en classe de FLE

*« Se réunir est un début, rester
ensemble est un progrès, travailler
ensemble est la réussite » Henry Ford*

Introduction

L'enseignement/apprentissage de l'oral au sein d'un groupe permet de stimuler la créativité langagière des apprenants et de former une certaine compétence de communication et d'expression des opinions. L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus. Il sait que la classe, l'école et l'établissement sont des lieux de collaboration, d'entraide et de mutualisation des savoirs. Il aide celui qui ne sait pas comme il apprend des autres.

Toute fois, les chercheurs évoluent constamment en espérant mettre en valeur les pratiques actuelles et de trouver des solutions pour aider les apprenants à surmonter leurs difficultés, de perfectionner la qualité de l'expression orale chez eux. Ils trouvent que l'activité du travail de groupe est une stratégie efficace pour développer les compétences expressives dans une classe de FLE.

Le travail de groupe est un moyen assez attrayant et motivant permet d'améliorer des compétences expressives en français langue étrangère « *Les modes de gestion des regroupements d'élèves, du binôme au groupe-classe selon les activités et les objectifs visés, favorisent l'expression sous toutes ses formes et permettent un accès progressif à l'autonomie.* ». (Programmes des collèges n°6 du 28 août 2008)

Le travail au sein d'un groupe considéré comme une activité qui réunit les apprenants; où ils partagent les savoirs, s'entraident, ils s'installent dans un climat de confiance, de coopération, de solidarité et de confrontation des idées.

En effet, L'interaction entre les apprenants au sein d'un groupe fait que le succès de l'un contribue à celui de l'autre, ce qui permet entre autres de mieux assimiler les contenus enseignés dans le cadre d'un cours. le travail de groupe qui répond à l'hétérogénéité de la classe participe au développement des compétences intellectuelles suivant un travail en contexte interactif : « *l'intérêt du travail en groupe dans la construction de l'intelligence est de permettre la confrontation avec l'autrui, la divergence des points de vue.* ». (BARLOW, Michel, 1993 :26)

II.1- La notion de travail de groupe

Constamment, les enseignants à trouver des solutions s'éloignant des méthodes les plus traditionnelles pour essayer de mettre l'apprenant au centre du système de l'enseignement/

apprentissage de FLE. Le terme « groupe » selon le petit Larousse est « *cette ensemble de personnes homogènes et hétérogènes ayant des relations, des actions communes dans le but de satisfaire les besoins qui son finalement individuelles.*» (Le Petit Larousse, 1997 :449); de ce fait, le travail de groupe permet aux apprenants de réfléchir ensemble, de coopérer et d’agir conjointement dans un climat d’interdépendance afin de réaliser une tâche commune.

« *faire travailler les élèves en groupe, c’est mettre en jeu la coopération, la solidarité, plutôt que la concurrence, la compétition ou l’individualisme.*» (MICHEL BARLOW, 1993 : 21) Le travail de groupe un terme générique utilisé pour référer à un ensemble de méthodes pédagogiques qui consistent à placer les élèves en petits groupes afin d’atteindre un but commun.

D’autre part, le travail de groupe est « *une situation où les élèves travaillent ensemble dans un groupe suffisamment petit pour que chacun puisse participer à la tâche qui lui a été assignée.*» (COHEN, G. Elizabeth, 1994 :76) Autrement dit, le travail de groupe est un lieu favorable d’enrichissement mutuel des connaissances, qui assure la participation de tous les membres pour accomplir une activité donnée grâce à des confrontations des idées et des points de vue.il consiste à partager des tâches, faire travailler les élèves au sein d’un petit groupe pour les motiver à apprendre et aussi les inciter à parler à participer et la réalisation d’un objectif commun, d’échange et de collaboration. Plusieurs chercheurs ont travaillé sur le travail de groupe comme un outil pédagogique au service de l’enseignant.

II.2- Pourquoi faire le travail de groupe ?

Le travail de groupe est moyen efficace pour aider les apprenants à surmonter leurs difficultés, de résoudre un problème par les démarches d’entraide, et de coopération, permettent aux apprenants de progresser dans leur processus d’apprentissage, a mieux développé une meilleure communication entre eux et dans l’acquisition de savoir tout en favorisant leurs motivations.

En effet, il est important que les apprenants aient la chance de participer à des expériences d’apprentissage qui les impliquent et qui les poussent à interagir avec d’autres. Ainsi, l’apprentissage intégré procure aux apprenants un contexte riche dans lesquels ils peuvent appliquer des compétences expressives et avoir l’occasion de développer leur capacité à s’exprimer oralement, de plus, ils peuvent transférer leurs connaissances dans une classe du FLE.

II.2.1- pour traiter la différenciation existée en classe

Au sein d'une classe, il existe un regroupement hétérogène d'apprenants, ce processus de différenciation ou cette hétérogénéité sont dues à divers facteurs : la différence socioculturelle, socio-économiques et parfois ethniques, le travail de groupe est un outil de la différenciation pédagogique permettra de prendre en compte et de gérer cette hétérogénéité.

En classe, il existe des écarts de niveaux entre les apprenants car il n'y a pas des élèves qui apprennent par le même rythme face à un savoir donné, dans ce cas l'enseignant peut gérer cet écart par la constitution des groupes selon le niveau. Donc, le groupe est un lieu favorable pour gérer la diversité, et il prend en compte la différenciation pédagogique.

II.2.2-Pour favoriser la communication

L'un des éléments qui réussissent le travail de groupe c'est la communication. La situation de communication nécessite le partage de parole et la compréhension entre ses membres, cela participe effectivement à l'échange des idées et donc l'acquisition de la compétence de communication.

Cependant, il faut savoir écouter avant tout, et tout faire pour se faire comprendre, être capable de prendre la parole ; c'est pour cela qu'il est important de parler le même langage où les membres doivent partager leurs idées, pour être complémentaires donc l'acquisition de la compétence de communication assure l'élaboration d'un travail bien structuré.

I.2.3- Pour Favoriser l'apprentissage de l'expression orale

Le travail de groupe joue également un rôle très important et un enrichissement dans l'appropriation de la langue ainsi que le perfectionnement de l'échange, par l'écoute, le dialogue et l'interaction en situation réelle. Les membres de groupe doivent adapter et améliorer le langage utilisé pour qu'il y ait compréhension, échange et communication.

Le travail de groupe peut favoriser d'avantage l'apprentissage de l'expression orale, il permet l'apprenant de discuter, de coopérer, de s'instaurer un échange des idées, en outre, dans une situation de travail de groupe, les apprenants se retrouvent dans un espace libre où chacun peut s'exprimer oralement. Ainsi qu'il joue également un rôle très important grâce à la coordination des autres pour progresser dans son apprentissage l'enrichissement de l'appropriation de la langue, le perfectionnement de l'échange par l'écoute, le dialogue et l'interaction.

II.2.4- Pour motiver les apprenants

La motivation est un moteur extraordinaire en termes d'engagement, d'attention et de désir. Le travail de groupe influence positivement sur la motivation des apprenants pour participer et prendre la parole, parce qu'ils ont plus la chance d'être motivés à apprendre une langue étrangère si les activités en classe sont perçues comme pertinentes et si le succès leur semble probable après un effort raisonnable. Alors, le travail au sein d'un groupe consiste à mettre l'apprenant actif, sous une action active; il permet à ceux qui ont la timidité ou manquent de la confiance de s'intégrer facilement, mettre interagir entre eux ainsi de s'exprimer librement.

Le groupe est un milieu chargé de motivation, il permet à l'apprenant de participer avec les autres afin d'accomplir un exercice. Pour lui, il s'agit d'une compétition et ce qui favorise la motivation à travers le partage des savoirs et des connaissances langagières de la prise de parole. Cependant, accomplir une activité orale est de s'exprimer oralement ses idées et de faire des efforts à répondre sans commettre des erreurs.

II.3- Le fonctionnement du travail de groupe

La gestion de classe est en fait une série de moyens que l'enseignant met en œuvre afin de maintenir un climat favorable à l'enseignement/apprentissage du FLE Comme l'illustrent GOUPIL, G. Lusignan: « *Faire acquérir le savoir aux élèves suppose une organisation importante de la sélection enseignement apprentissage, cette organisation exige une structure, de moyens, du matériel et du temps.* » (GOUPIL, G. Lusignan 1997 :130) Autrement dit, Avant de proposer un tel travail de groupe dans une classe de FLE. Il faut prendre en compte certains paramètres qui peuvent être mise en place lors d'un travail de groupe.

I.3.1-la construction des groupes

Les chercheurs proposent de nombreuses façons de travailler en groupe par exemple BETHON EUGENIE dans son écrit professionnel en vue de l'obtention du certificat de fin d'apprentissage, les groupes se construisent comme suit :

-le choix libre des élèves

Cette étape permet à l'apprenant de participer efficacement dans la construction du groupe car elle lui donne l'initiative de former son groupe, elle favorise l'envie de travailler, donc il est important de laisser une part de liberté de choix à l'apprenant.

-le choix de l'enseignant

L'enseignant traite au moyen de cette collaboration les écarts de niveaux qui existent entre les apprenants il choisit les membres de groupe selon le niveau des élèves, cette stratégie permet de faire participer tous les apprenants.

-le choix aléatoire

L'enseignant choisit la construction des groupes d'une manière aléatoire, par ordre alphabétique ou par la position des élèves dans la classe.

I.3.2- Le statut de l'enseignant

La pédagogie de groupe offre moins d'importance au rôle de l'enseignant, leur rôle est représenté comme observateur, facilitateur, expert, évaluateur, etc. ; juste il donne l'aide et le soutien aux membres de groupe.

« ...son rôle va changer de façon significative. Habituellement, l'enseignant prend la plupart des décisions en classe et accorde peu de temps à la discussion en petits groupes. La plupart des discussions que contrôle l'enseignant touche la classe. En effet, c'est l'enseignant qui parle le plus, pose presque toutes les questions et juge la plupart des réponses. ». (Reid .J, Forrestal .P, Cook. J, 1993 :53)

Il n'intervient que pour redresser les cheminements et il peut aider les apprenants à progresser. Cette intervention est considérée comme un moment propice pour déceler comment est leurs modes de pensées et où résident leurs blocages.

Pendant le travail l'enseignant prend la place :

a) D'un facilitateur :

- Encourager, soutenir, féliciter les apprenants pour leur effort collectif.
- L'enseignant propose des cheminements, clarifier la consigne pour améliorer leur performance de groupe.
- Mettre le groupe dans une situation d'échange et évoque un lieu de négociation.

b) D'un animateur :

- Il devra parfois corriger les erreurs pendant la discussion et juge l'aide demandé.
- Animer une classe ordonnée et bien disciplinée.
- Il ne doit pas laisser les meilleurs éléments de la classe fassent le travail à la place des autres.
- Résoudre certains problèmes qui rencontrent le groupe.

Après l'élaboration du travail l'enseignant joue le rôle d'un évaluateur, il doit faire une liste de vérification pour tous les groupes pour évaluer les processus du groupe.

« Il existe plusieurs modes d'évaluation: l'hétéro-évaluation : pendant le travail de groupe, le professeur circule dans la classe et évalue le travail des différents groupes à partir de critères qu'il a prédéfinis, l'auto-évaluation : chaque groupe s'évalue lui-même à l'aide d'une grille d'évaluation distribuée au préalable par le professeur, la co-évaluation : lors de la mise en commun, chaque groupe juge les autres groupes sur des critères définis à l'avance par l'enseignant. ». (Céline Garnier, 2017 :11)

Autrement dit le travail de groupe est pour le but de vérifier et d'évaluer les progrès réalisés par chaque apprenant et que son efficacité ne se limite pas au plan individuel. Il s'agit d'un apprentissage des règles de milieu collectif dans le sens de vivre ensemble.

I.3.3- Le statut de l'apprenant

Au début, les apprenants font appel aux informations relatives au sujet proposé, chacun participe par ses idées ce qui conduit à la construction du travail. À cette étape, les apprenants construisent leurs connaissances à l'aide de la coopération. De plus, si les apprenants perçoivent clairement l'objectif, ils vont être responsables par l'action proposée qui donne lieu à un résultat identifiable par la situation d'apprentissage donnée.

I.3.4- La constitution de groupe

Les apprenants sont repartis en fonction des besoins identifier pour une compétence et des objectifs donnés, dans une classe de FLE, il faut mettre en œuvre des éléments qui nécessitent une bonne conduite des réunions au sein de groupe. La constitution des groupes comme première tâche lors de l'organisation d'un travail de groupe qui peut se faire ainsi :

Dans ce tableau récapitulatif, Michel Barlow résume les différents modes de constitution des groupes :

| | | |
|--|--------------------|---|
| | De façon aléatoire | -Par sa répartition géographique. -À l'aide de la liste des élèves. -Par ordre d'arriver. -Sur des critères farfelus |
|--|--------------------|---|

| | | |
|---------------------------------|------------------------------|--|
| Comment opérer la répartition ? | Par libre-choix des élèves | -Inscription sur une liste. -Répartition géographique. -Appel d'offres Par décision de l'enseignant |
| | Par décision de l'enseignant | En fonction de : -Tests ou exercices préliminaire. -Observation empiriques Portant sur : -Le niveau de connaissances. -Le vécu socio-affectif |

Les modes de constitution des groupes (BARLOW Michel, 1993 :15)

I.3.5- Le partage des rôles

Le travail de groupe est un mode de répartition des tâches et des responsabilités partagées, en ce sens les apprenants au sein d'un groupe déposent une autonomie pour contrôler ,organiser, coordonner leurs propres taches, donc ils sont appelés à anticiper, à sélectionner les membres avec un expertise approprié aux spécifiés de chaque activité, ainsi de clarifier les rôles attribués à chacun d'eux à fin de restituer régulièrement les objectifs soulignés , Selon Michel Barlow « *une fonction déterminée qu'un individu est appelé a exercé dans le groupe.*» (BARLOW MICHEL, 1993 :53) il existe différents rôles dans le travail collaboratif:

- Une personne-ressource : les membres du groupe fait recours à ce personne compétente
- Un secrétaire : une personne qui écrit au sein de groupe, elle note et mémorise les points entamés pendant la discussion.
- Un simple participant: qui exprime ses idées simplement.
- L'introducteur: qui ouvre la discussion, il explique les sujets de l'échange et montre l'intérêt que présente le sujet.
- Le participant chargé de conclusion: qui clôture la discussion par le mot final à propos des sujets.

I.4- Les éléments de l'apprentissage du travail de groupe

Jean Pierre Jodoin dit que : « *le fait de placer des élèves autour d'une table ne garantit pas qu'ils ont collaboré.* » (Jodoin, Jean Pierre, 2001 :28). Cela veut dire que les activités d'apprentissage collaboratif ont besoin, non seulement d'un regroupement des apprenants, mais aussi d'un aménagement et d'une maîtrise des petits groupes. Donc, plusieurs éléments essentiels doivent être présentés, pour avoir une collaboration entre les apprenants.

I.4.1- L'interdépendance Positive

« *la relation entre l'interdépendance et les interactions est réciproque : la Coopération crée la confiance, laquelle favorise une plus grande coopération, laquelle crée Davantage De confiance, et ainsi de suite.* » (ABRAMI, Philippe, Bette Chambers, Catherine Poulsen, 1996 :34). Certes, la confiance aura des retombées très positives elle crée des relations plus étroites et plus amicales entre les apprenants, elle augmente l'effort collectif ainsi que la productivité du groupe en accroissant l'équilibre psychologique des membres du groupe.

L'interdépendance positive est considérée autant qu'une source de motivation aux apprenants au sein d'un groupe, dont elle les aide à apprendre d'instaurer un climat de confiance et de gérer les conflits de façon constructive. Aussi, à s'aider eux-mêmes et à aider leurs partenaires à réussir, de fait, « *il y a interdépendance positive quand le succès d'une ou d'un élève augmente les chances de succès des autres.* ». ABRAMI, Philippe, Bette Chambers, Catherine Poulsen, 1996 :74).

I.4.2- La responsabilité et la coopération

Dans un groupe, chaque membre doit prendre sa responsabilité de son apprentissage qu'il propose à ses collègues, selon Abrami, la responsabilisation consiste : « *à veiller a son propre apprentissage tout en aidant les membres du groupe a atteindre l'objectif visé.* » (ABRAMI, Philippe, Bette Chambers, Catherine Poulsen, 1996 :11), responsabilité permet à chaque apprenant d'être responsable de son travail. Enfin, elle donne à chaque membre la chance de s'imposer positivement.

Dans un petit groupe hétérogène « *la coopération étant la condition par excellence de possibilité et de survie de l'interaction.* » (Kerbat, C-O,1998 :152.) Dans ce sens la coopération arrive à motiver les apprenants a fin qu'ils participent facilement, à s'exprimer aisément et demander de l'aide de leurs partenaires, donc l'apprentissage en groupe permet aux apprenants d'échanger les connaissances, de les collaborer et de s'entraider.

I.4.3- Les habilités de travail de groupe

D'abord, le travail de groupe est une technique d'expression qui amène l'apprenant à formuler et à acquérir des habilités, à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts, ses préoccupations pour les communiquer à autrui. Cette forme d'expression exige la mise en œuvre d'habiletés et des stratégies que l'apprenant devra maîtriser graduellement au cours de ses apprentissages scolaires. En effet, travailler en groupe est exigeant dans la mesure où se mêlent des objectifs cognitifs liés aux programmes scolaires, et des objectifs sociaux et affectifs. Les typologies concernant les habiletés coopératives varient selon les sources.

Deux types d'habiletés peuvent être utiles pour le travail de groupe : les habiletés interpersonnelles facilitant la communication comme l'écoute active, la prise en compte de la perspective de l'autre, l'expression des idées, la critique constructive des idées, et de construire des habiletés collaboratives ainsi, d'attendre son tour, partager équitablement les tâches, résoudre les divergences d'opinions et les conflits.

En 1998 Gaudet et Denise suggèrent quatre composantes essentielles :

- l'entraide qui consiste à donner et recevoir de l'aide mais aussi à percevoir les besoins d'autrui et y répondre adéquatement.
- la communication avec les habiletés à s'exprimer, s'expliquer, s'écouter, comprendre, poser des questions, argumenter, accepter de modifier son idée.
- la résolution de conflits qui permet les apprenants de maintenir un climat favorable à la recherche commune de solution.
- l'encouragement qui favorise la participation de tous les membres.

Finalement, les activités dans le travail de groupe donnent l'occasion à l'enseignant de repérer les habiletés mises en place spontanément par les apprenants et celles qui doivent être acquises à fin de favoriser le développement des habiletés des apprenants.

I.5- Les avantages du travail de groupe

« Le travail de groupe rend ainsi l'apprenant capable d'échanger, de confronter ses points de vue, de discuter, d'argumenter, de contester, d'écouter, de coopérer, de développer son esprit critique, etc... de plus, nous remarquons qu'il apporte aux apprenants des méthodes de travail, de raisonnement, d'analyse et développe leur créativité. Il permet donc à l'apprenant d'exercer ses capacités cognitives. ». (Bernard Rey, 2015 :95)

Dans ce sens, il s'agit vraiment de développer des compétences et tout doit être mis en œuvre pour promouvoir de vraies situations de communication. Le travail de groupe c'est une sorte de libération de l'expression langagière. Autrement dit travailler en situation de communication permet aux apprenants de prendre conscience de la portée de leur travail et de s'exprimer plus facilement en dépit de leur timidité. Il assure aussi la motivation des apprenants et leur investissement dans la tâche, et par conséquent ; développer des habiletés d'expression, de logique et de clarté. C'est aussi le moment d'un enrichissement à la fois culturel et linguistique induit par leurs corrections mutuelles.

Travailler en groupe, c'est pour l'enseignant, l'une des solutions qui permettent d'éliminer certaines insécurités pédagogiques .Il s'agit donc d'une épreuve de créativité car le groupe réunit des individus qui peuvent avoir des modes de raisonnement différents.

I.5.1- Le groupe est un lieu de communication

Le travail de groupe est une situation où les apprenants interagissent entre eux c'est-à-dire qu'ils changent les connaissances, discutent et argumentent d'après leur idées et leurs opinions à travers la compréhension et le partage de parole entre les membres qui désigne comme un moyen d'apprentissage, on définit le terme communication « *Le mot communication vient du latin communication : action de faire part, de faire connaître.*» (JEAN- Pierre Robert, 2008 :36)

La communication est le fait d'établir une relation, d'enrichir les connaissances et d'être en rapport avec les communicants. Elle permet à l'apprenant d'acquérir des compétences spécifiques à la langue lors de l'échange verbal en classe ainsi de se manifester sa pensée ou ses sentiments par la parole dans le but de faire comprendre. « *Il y a communication lorsqu'on émet ou reçoit des messages et lorsqu'on donne une signification aux signaux d'une autre personne.*» (A ,DeVito Joseph, Robert Tremblay 1993 :05), les apprenants au sein d'un groupe vont faire partager leurs savoirs, participer à l'échanges des idées. Cet échange des idées entre les apprenants permet d'avoir un esprit ouvert qui accepte les critiques des autres.

En effet, l'acquisition des compétences expressive et communicative se mettent en confiance au sein d'un groupe alors il peut réaliser son propre apprentissage et surtout l'amélioration de l'expression orale donc la communication en groupe est considéré comme un outil d'apprentissage en classe de FLE.

« *Communiquer, c'est toujours négocier avec l'autre pour parvenir à un accord sur les significations qui permettront qu'on "s'entende" ; ce n'est*

pas simplement faire circuler des informations en encodant et en décodant des messages. Apprendre, c'est négocier des ajustements d'expression (forme et sens) afin de travailler sur des interprétations partagées, dans des circonstances données; ces interprétations devant toujours être en partie "renégociées" dans d'autres circonstances d'échange et l'apprentissage n'étant jamais, de ce point de vue, définitif. Apprendre, c'est continuer à communiquer. Communiquer, c'est continuer à apprendre. Communiquer pour apprendre c'est apprendre à communiquer.». (HADI-DENOUEIX, 2014:114)

La communication n'est pas seulement une circulation des connaissances et des informations mais elle nécessite une négociation et une discussion autour d'un sujet précis à fin de trouver un accord avec l'autre ; donc en communiquant qu'on apprend à communiquer.

En outre, le travail de groupe est bénéfique aux apprenants et joue un rôle important car il permet la progression de l'expression orale car Il offre un espace de liberté interactive pour les apprenants qui n'osent pas parler en classe.

I.5.2- Le groupe un lieu de confrontation d'idée

Les apprenants dans un groupe sont soumis à la critique de l'autre sur un sujet, ils sont motivés grâce à la curiosité d'apprendre et de progresser par nature. Chacun d'eux cherche un résultat qui bénéficie à tous ceux qui sont liés ainsi ils peuvent faire s'avérer particulièrement utile pour tenir compte l'avis du grand nombre vers un intérêt collectif et plus de proposition qui mènent à argumenter, justifier et partager.

Au sein de groupe les apprenants confrontent par la préparation et la représentation des positions. Ils analysent et discutent de manière critique dans des circonstances. Ils vont défendre les positions opposées à celle qu'ils avaient défendu préalablement et synthétisent en intégrant l'ensemble des résultats dans une conclusion commune qui est acceptée par tous les membres donc le travail de groupe est un lieu de confrontation.

I.5.3- Le groupe est un lieu d'interaction

L'interaction est un moment convenable pour l'explication des idées et la transformation des informations ainsi elle donne l'occasion de partager des pensées avec les autres aussi pour participer « *les interactions permettent de tirer le maximum de profit de la*

participation de chacun et des communications entre les élèves.». (Abrami Philpe, Bette Chambers, Catherine Poulsen, 1996 : 158)

Le terme interaction signifie, d'une manière générale, une action réciproque. En linguistique, l'interaction désigne « *un échange interhumain où deux ou plusieurs intervenants s'influencent mutuellement, par leur rapport au groupe, par le dialogue, par l'approbation ou la contradiction, etc.*» (JEAN- Pierre Robert, 2002 :106).Le travail de groupe constituent un échange interactif désigne l'influence réciproque qui s'opère inévitablement entre deux ou plusieurs apprenants comme le dit Maccio Charles : « *le travail de groupe est considéré comme le lieu favorable de l'interaction où chacun de ses membres concourt au même résultat. Chaque personne dans le groupe reçoit et donne aux autres et contribue à façonner la personnalité du groupe.*»(Maccio Charle ,1997 : 226)

I.5.4- Le groupe est un lieu de partage

Le travail de groupe ne réussit pas toujours, l'enseignant rencontre des difficultés lors de la mise en œuvre de travail en groupes comme le bruit, réfléchir à haute voix cela peut provoquer le bavardage au sein du groupe, Certains apprenants discutent hors sujet lors du travail en groupe. Il est évident que le groupe se compose de personnes diverses, de ce fait, il est logique qu'il sera lieu de conflits qui sont en rapport direct avec le caractère de chacun, puisque les caractères opposés peuvent provoquer un désaccord et le rejet de certains apprenants par les autres. On peut rencontrer aussi des divergences de points de vue sur la méthode de travail ou sur les idées.

Le partage des rôles dans le groupe est un point essentiel pour que le travail soit cohérent et bien organisé, mais parfois, il est la source des conflits s'il y a un participant qui monopolise la parole et prend toutes les responsabilités.

Cependant, le partage des connaissances et de savoirs prennent une place croissante au sein des organisations du travail dans un groupe, correspond à un échange entre les membres de groupe de manière créatrice à fin d'accroître la performance et construire l'identité de chacun d'eux, d'après Michel Barlow « *L'échange n'est pas à sens unique : chaque élève donne et reçoit.*». (Barlow Michel, 1993 :64)

I.6- Des solutions face à ses difficultés

Pour un travail de groupe fructueux, l'enseignant doit être à la disposition de ses élèves pour mettre fin à ces conflits. Il doit leur faire prendre conscience qu'il s'agit des

collaborateurs qui négocient et partagent des tâches communes et d'agir dans l'intérêt des autres. De plus, il doit les convaincre que chaque membre ne doit pas refuser l'autre parce qu'il est différent de lui et il faut l'accepter avec sa différence.

L'enseignant doit aussi jouer le rôle d'un observateur pour chaque groupe afin de vérifier la participation de tous les membres du groupe pour éviter le bavardage et intervenir en cas de problème. Il doit les faire parler chacun à leur tour pour installer chez eux le respect de l'autre.

Conclusion

Dans ce chapitre nous essayerons de montrer le travail de groupe comme une stratégie efficace pour une finalité d'étude, c'est un outil pédagogique au service de la maîtrise des connaissances et des compétences généralement et en particulier de motiver l'apprenant à parler et d'amélioration de l'expression orale chez eux.

L'organisation en groupe libère les apprenants les plus timides et s'apparente plus à la véritable interaction et la confrontation. Elle les amène à expérimenter des échanges plus naturels, de se collaborer, d'agir et de s'entraider ; elle les prépare à travailler simultanément avec autrui autour d'un projet commun.

Partie II :

Cadre pratique

Chapitre III

L'impact du travail en groupe en classe de FLE1

*« Une connaissance, c'est une
information de l'experimentation »
A.Eintein*

Introduction

Ce dernier chapitre est la phase pratique de notre travail de recherche, qui basé sur un travail de terrain qui consiste à mettre en lumière les activités et les pratiques de classe afin d'analyser les difficultés de l'oral dans l'enseignement/apprentissage en quatrième année moyenne. Nous allons suivre la méthode de l'observation en situation (non-participante directe), qui nous permette de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ et de mettre en valeur l'objectif primordial de cette recherche qui est le rôle de travail de groupe en tant qu'une pratique utile pour le développement de l'expression orale et pour obtenir une prise de parole de façon spontanée chez les apprenants en difficulté.

Donc le but de notre recherche était de décrire ce qui s'est passé réellement dans les classes, et de vérifier quel impact pourrait avoir la stratégie du travail de groupe sur la prise de parole chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne.

III.1- Identification de l'enquête

III.1.1- Présentation de l'établissement

L'enquête a été effectuée dans le CEM Bougara Mohammed, il est situé à la city Boudjelbana dans la capitale de la wilaya de KHENCHELA. Au moyen d'une autorisation remise par l'administration de notre département pour assister à quelques cours de français dans une classe de 4^{ème} année moyenne. Cette école a été construite en 1984. Elle est d'une superficie générale de 3200 m² avec une grande cour et un pavillon pour l'administration et la surveillance. Elle comporte treize classes de différents niveaux (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année). Cet établissement scolarise enseigne actuellement 442 élèves (243 filles et 199 garçons). Son affectif est de 08 administrateurs 23 enseignants dont 03 de langue française.

Notre choix est porté sur cet établissement et exactement sur les apprenants de la 4^{ème} année moyenne car ils possèdent les procédures nécessaires pour effectuer notre enquête dans des conditions favorables. En outre, l'hétérogénéité des élèves que dispose l'école moyenne nous permis d'être plus objectif dans notre recherche.

III.1.2- Présentation du public

Pour la réalisation de cette enquête, nous avons choisi le niveau de la 4^{ème} AM comme échantillonnage en tant que c'est un niveau avancé et qu'ils ont un examen final. Cette classe comprend 34 apprenants dont 11 garçons et 23 filles âgés entre 14 et 15 ans.

Pour cela, nous soulignons en premier lieu que le choix de la 4^{ème} année moyenne n'est pas arbitraire, car ils sont intéressés d'apprendre la langue française comme une matière fondamentale par rapport aux autres niveaux. Le volume horaire imparti à cette matière est de cinq heures par semaine.

Pour le bon fonctionnement du travail de groupe, nous avons aménagé la classe sous forme de groupes d'apprenants pour qu'ils puissent se voir, s'entendre et travailler ensemble. Après l'organisation de la classe, l'enseignante a fait la construction des groupes qui sont constitués de 8 groupes et chaque groupe contient quatre ou cinq élèves.

III.1.3- Présentation du corpus

Selon les pédagogies de travail coopératif, le travail de groupe est devenu l'une des stratégies essentielles dans l'acte d'apprentissage. Dans le programme de la quatrième année moyenne, le travail de groupe est présent à la fin de chaque projet pédagogique, notamment en production orale dans les séances réservées aux travaux dirigés.

Notre travail sera appliqué sur les compréhensions et les productions du projet 03 dont l'intitulé « produire des podcasts et des affiches de la protection de l'environnement », se projet comporte deux séquence : séquence 01 : protéger la nature, séquence 02 : Agissons en écoresponsable! .

Dans la première séance nous utilisons un document audio-visuel sur un micro portable c'est une vidéo qui parle de « Plastique à la loupe », dans la deuxième et de la troisième séance, nous utilisons l'image de la page 125 dans le manuel scolaire de 4^{ème} année moyenne.

III.1.4- Méthode de travail

Notre observation s'est déroulée pendant les heures de cours de français. Nous avons assisté à trois séances avec l'enseignante dotée d'une expérience de 11 ans. La première est une séance de compréhension orale, la deuxième est une séance de production orale et la troisième séance de production orale consacrée pour le travail de groupe.

Notre objectif est d'observer ces séances afin de savoir quelles sont les difficultés de la prise de parole que les apprenants rencontrent lors des séances de l'oral. Cet objectif primordial repose sur un ensemble des objectifs opérationnels, visant à développer l'autonomie des apprenants, les responsabiliser (chacun doit se prendre en charge en vue de la réalisation d'une tâche

commune et de réfléchir ensemble de collaborer pour résoudre une situation problème, impliquer les apprenants les moins actifs afin d'acquérir une compétence communicative et prendre la parole pour expliquer pour donner ou demander de l'information et d'exprimer ses points de vue.

III.2- Description de l'enquête

Nous avons exclu le recours à l'observation car ce travail vise; en premier lieu, les apprenants du CEM Notre enquête consiste à faire une comparaison entre des présentations réalisées individuellement et d'autres en groupe, et aussi analyser l'efficacité du travail de groupe dans l'amélioration de la prise de parole.

III. 2.1- Observation : Première séance

Nous avons assisté à la classe de 4^{ème} année moyenne dans la séance de la compréhension de l'oral afin de contrôler les comportements de l'enseignante et les réactions des élèves durant le cours.

Fiche pédagogique N°1

| | | |
|--|----------------------------|----------------------|
| Date : 14/04/2022 | Nombre d'élèves :34 | |
| Niveau : 4 AM | Séance : 01 | Durée : 45min |
| Activité : compréhension de l'oral | | |
| Projet03 : produire des podcasts et des affiches en faveur de la protection de l'environnement. | | |
| Séquence01 : nous créons des podcasts pour la protection de l'environnement. | | |
| Les outils utilisés : micro portable. | | |
| Le support : audio-visuel | | |
| Titre : Plastique à la loupe | | |
| Acte de parole : Donner des informations et expliquer. | | |
| Compétences à installer : Identifier la situation de communication. | | |
| Objectifs d'apprentissage : | | |
| - écouter puis comprendre le document sonore. | | |
| - Repérer le thème général dans la vidéo. | | |
| - Dédire du message oral des informations explicites. | | |
| - créer un débat entre les élèves dans la classe. | | |

III.2.1.1-Déroulement de la séance N°1

Situation de départ

D'abord l'enseignante a écrit au tableau les éléments du cours puis ; elle a fait écouter les élèves un document audio-visuel c'est une vidéo qui parle de « Plastique à la loupe » est une opération éducative qui incite les collégiens et les lycéens à contribuer à l'état des lieux de la pollution plastique des plages et berges de la France métropolitaine. Cette opération éducative utilise les sciences participatives comme levier pour développer l'écocitoyenneté, l'esprit critique et l'engagement des jeunes.

– **Première écoute :**

Les élèves ont regardé la vidéo silencieusement, en essayant de repérer le sujet parlant dans la vidéo.

– **Deuxième écoute :**

L'enseignante a répété la vidéo encore une fois avec quelque explication pour que les élevés puissent comprendre le document et connaître ses éléments.

– **Troisième écoute :**

Après, l'enseignante a demandé aux élèves ce qu'ils ont compris du document, de quoi s'agit-il mais personne n'a la réponse. Elle a remarqué ce silence ; elle a expliqué le titre pour faire parler ses élèves, En entendant la voix de deux élèves qui ont parlé de pollution marine, nous avons également remarqué que d'autres apprenants ont la réponse mais ils n'osent pas de prendre la parole.

Situation finale :

Puis, l'enseignante a posé des questions concernant la vidéo pour vérifier la compréhension des élèves et les motiver en écoutant quelques réponses par la suite qui montrent la compréhension de certains élèves.

III.2.1.2-Analyse de la séance N°1

Le silence des apprenants est un indice de l'ambiguïté de la leçon car la vidéo a apporté quelque chose de nouveau.

La séance de la compréhension orale est une séance où la parole des élèves doit être plus dominante plus que l'enseignante.

La timidité, la peur d'être jugé, la sanction et la pauvreté du vocabulaire dominant chez tous les élèves, elles leur font un blocage. Les réponses des élèves étaient incomplètes avec la présence de la langue maternelle et une forte présence de la gestualité pour faire passer le message.

III.2.2- Observation : Deuxième séance

Il s'agit d'une séance de la production orale dans le but d'observer la prise de parole des apprenants.

Fiche pédagogique N°2

| | | |
|--|----------------------------|-----------------------|
| Date : 11/05/2022 | Nombre d'élèves :34 | |
| Niveau : 4^{ème} AM | Séance : 02 | Durée : 45 min |
| Activité : production orale et la prise de parole. | | |
| Projet03 : produire des podcasts et des affiches de la protection de l'environnement. | | |
| Séquence 02 : nous créons des podcasts pour la protection de l'environnement. | | |
| Support : Livre scolaire. | | |
| Titre : une image à analyser P125. | | |
| Acte de parole : Donner des informations, expliquer. | | |
| Compétence a installé : | | |
| o Construire du sens à partir l'analyse d'une image. | | |
| o Construire du sens à partir la parole dans l'image. | | |
| o Construire une expression orale à partir des éléments trouvés dans l'image. | | |
| Objectif d'apprentissage : | | |
| o Analyser une image. | | |
| o Repérer des informations et des hypothèses. | | |
| Activité d'apprentissage : | | |
| o Dire ce que l'élève a compris à partie de l'image | | |
| o Repérer le thème de l'image | | |
| o Répondre aux questions du texte sur l'image | | |
| o Sortir par une conclusion pour l'objectif de cette image. | | |

III.2.2.1-Déroulement de la séance N°2

Situation initiale :

L'enseignante a impliqué les éléments abordés en compréhension orale afin d'établir une continuité entre ces deux séquences, ainsi pour aider l'apprenant à réutiliser les structures et le lexique déjà acquis dans la compréhension de l'oral.

Le développement :

L'enseignante a demandé aux élèves d'observer l'image dans la page 107 en citons ses éléments (voir figure 02 dans l'annexe), elle leur a demandé de décrire ce qu'ils ont vu dans l'image:

Apprenant N°01 : sac a poubelle (il a dit en arabe) ;

Apprenant N°02 : cigarette

Apprenant N°03 : la plage

Apprenant N°04 : la poubelle

L'enseignante fait une remarque qu'il faut le prendre en compte les écritures.

Afin d'assure la participation de tous les élèves l'enseignante a choisi à chaque fois un élève pour répondre aux questions posé dans le livre scolaire :

1- D'après l'affiche, le travail des bénévoles est-il récent ou ancien ? justifie ta réponse.

2- Je complète le tableau

| Objets ramassés | Pailles et bâtons a café | | Bouchons et couvercles | | Sac plastique |
|-----------------|--------------------------|---------------|------------------------|--------|---------------|
| | | 4.25 millions | | 625747 | |

3- En m'aidant du dictionnaire, si besoin est, je choisis la bonne réponse.

Un bénévole signifie :

- a. Une personne qui travaille gratuitement et sans y être obligée ;
 - b. Une personne qui travaille gratuitement mais en étant obligée de la faire ;
 - c. Une personne qui travaille contre de l'argent.
- Je présente des arguments pour dire l'importance du nettoyage des plages par des bénévoles.
 - Je dis pourquoi vivre en respectant la nature est nécessaire.

Seulement 6 sept élèves (4 quatre filles et deux garçons assis dans les premières tables de la classe) qui ont pris la parole pour répondre, les autres apprenants gardent le silence donc la majorité des apprenants ont été passifs.

L'enseignante fait une remarque a deux apprenants (deux garçons) que ce n'est pas leur habitude de garder le silence et de ne pas participer.

III.2.2.2-Analyse de la séance N°2

La majorité des élèves ont un blocage dans la prise de parole cela reflète plusieurs difficultés que rencontrent ces élèves :

- ils ne savent pas construire une phrase simple et juste (problème dans le plan linguistique)
- le plan psychologique : notre présence a causé un malaise et une sensation de l'inconfort chez quelques apprenants, la peur de faire l'erreur devant nous.
- le recours à la langue maternelle et à l'arabe dialectal à cause de la pauvreté du vocabulaire.
- Articulation des consonnes nasales on / an /un.
- Problème dans la prononciation des voyelles e /o, u/i

III.2.3- Observation : Troisième séance (Le travail de groupe)

Cette activité prend la durée d'une séance de 45 min, elle se base sur la communication qui vise l'interaction entre les élèves. Elle s'agit de deviser les élèves en sous groupes de 3 ou 4 apprenants. Les élèves doivent s'asseoir dans la même table, où l'enseignant choisit un sujet parlant dans le but d'approfondir la réflexion des élèves et de les faire parler spontanément. L'erreur est permise pour que tous les élèves essayent de parler.

Fiche pédagogique N°03

| | | |
|---|--------------------|----------------------------|
| Date : 18 /05/2022 | | Nombre d'élèves: 34 |
| Niveau :4^{ème} AM | Séance : 02 | Durée : 45 min |
| Activité : travail de groupe | | |
| Projet03 : produire des podcasts et des affiches de la protection de l'environnement | | |
| Le thème : depuis 5 ans les bénévoles ont ramassé | | |
| Travail de groupe : | | |
| Objectifs : | | |
| <ul style="list-style-type: none">• Apprendre à écouter et respecter l'avis de l'autre.• Décliner son point de vue vis-à-vis d'une thématique• Partager ses opinions avec les autres.• Approfondir sa réflexion et apprendre à réfléchir | | |

III.2.3.1-Déroulement de la séance

D'abord, les élèves s'installent dans les chaises autour d'une table commune. L'enseignante a écrit le thème abordé qui est *depuis 5 ans les bénévoles ont ramassé*. Elle a présenté le travail et elle a clarifié les informations concernant les présentations orales au sein d'un groupe, puis elle a donné 15 minutes pour la réflexion.

Ensuite, les apprenants s'engageaient dans la discussion, ils concertent entre eux, vraiment ils sont attentifs et sérieux. Également, Nous avons remarqué un climat favorable pour travailler ensemble.

Puis l'enseignante a posé la question suivante : c'est quoi les bénévoles? Au début, il semble que les élèves sont timides et personne n'ose prendre la parole ; là l'enseignante est intervenue pour rapprocher le sens par ses gestes, elle a défini les bénévoles, puis elle a répété la question.

Nous avons observé quelques interventions :

Elève 1 : des personnes qui travaillent dans la plage.

Elève 2 : des personnes qui prennent la peine pour nettoyer les plages.

Elève 3 : les gardes de plage.

Question 2 : Qui parmi vous a fait un pique-nique sur la plage ? Et nettoyer les ordures avant de partir?

Elève 1 : moi.

Elève 2 : je n'ai jamais parti à la plage.

Elève 3 : Beaucoup de gens laissent les déchets sur les plages et partent.

Question 3 : est-ce que c'est bien de polluer la nature, les forêts, la plage, etc.?

Les élèves de chaque sous groupe se regardent, chacun commence à réfléchir et penser comment il va aider le groupe pour répondre avant les autres groupes et de donner la meilleure réponse.

L'enseignante a demandé à chaque sous groupe de choisir un élève pour prendre la parole et participer.

Parfois les élèves répondent par la langue maternelle ce qui impose l'intervention de l'enseignante pour traduire et demander aux élèves de répéter en français. L'enseignante a fait des remarques positives même s'il y a des erreurs, elle leur dit « oui » avec un petit sourire. De temps en temps elle dit on peut l'accepter mais ... et elle cherche une autre réponse.

Dans la phase d'évaluation, le travail sera évalué en suivant une grille d'observation donnée au préalable comme suit :

- Corps et visage Absence de gestes, immobilisation du corps, mouvements réflexes, l'aspect gestuel (gestualité).

- Regard.
- Voix.
- Attitude
- Le respect de la consigne
- L'organisation du discours
- L'articulation
- Le langage adapté
- La prise de parole
- Maitrise de la langue
- Prononciation
- Cohérence
- Vocabulaire
- Les erreurs linguistique et grammaticale
- La maitrise de l'oral
- Les aspects culturels

III.2.3.2-Analyse de la séance N°3

D'après l'observation, nous avons constaté que la prise de parole dans la classe observée est faible pour une séance réservée uniquement à l'oral. L'enseignante ouvre les champs de communication à tous les apprenants et elle les interroge et en les sollicitant pour s'exprimer, mais sans les obliger à répondre.

L'enseignante se sente décourager par le niveau réel de l'oral. Tout le temps, l'intervention des apprenants se fut rare alors que c'est eux qui doivent s'exprimer. L'enseignante parle plus que leurs apprenants (les apprenants ne sont que des spectateurs).

Pendant la 1^{ère} séance de la compréhension orale ; les élèves étaient moins motivés à cause de l'incompréhension du document audio-visuel, ils n'ont rien compris jusqu'à l'intervention de l'enseignante qui a expliqué le contenu de la vidéo.

Les élèves n'ont pas atteint l'objectif de la création d'un débat entre eux car ils n'ont pas assez du bagage linguistique concernant le sujet "Plastique à la loupe" pour réaliser un débat.

Nous avons également constaté qu'il ya uniquement 4 ou 5 apprenants qui marquent leur présence en prenant à chaque fois la parole durant la séance, tandis que les autres se contentent d'écouter leurs camarades de façon passive, alors qu'ils sont censés être actifs et intervenir à leur tour.

Les apprenants doivent être mis dans des situations de communication pour s'approprier les compétences communicatives à l'oral mais malheureusement on ne leur donne pas l'occasion de parler. L'enseignante prenne une grande partie du temps de parole (à cause de l'insuffisance du temps).

Nous avons constaté, après l'observation pendant la troisième séance, que le travail de groupe a un impact et un effet positif sur la participation des élèves aussi sur les deux partenaires de la classe.

Du côté de l'élève, le travail de groupe joue un rôle primordial, pour l'amélioration de l'orale, dans la mesure où elle donne une certaine liberté aux élèves. Il crée un espace de communication. De plus, il encourage les élèves à prendre la parole pour enrichir cette séance à travers : les explications, les exemples donnés de la part des élèves avec l'intervention de l'enseignante.

Petit à petit les élèves sont devenus plus à l'aise et ils ont échangé la parole entre eux, bien sûr avec des erreurs sur plusieurs plans ; nous avons remarqué :

- L'utilisation de la langue maternelle souvent.
- L'absence de la structuration des phrases ; un nom à la place d'adjectif, le verbe à l'infinitif, etc.
- trac de prendre la parole à cause de la carence de communication.
- La timidité et notamment devant nous, ce qui explique la carence de l'interaction sociale et même au sein de la classe.

La séance du travail de groupe était bien passée avec les participations des élèves malgré la présence des difficultés. Ils ont pris la parole même avec des erreurs et ils ont surmonté l'obstacle de la timidité. Elle rapproche les élèves ; ce qui crée un climat de confiance réciproque. L'enseignante a réalisé les objectifs tracés dans cette séance; elle a poussé les élèves à prendre la parole même avec des fautes que doivent être corrigés par lui-même, ainsi, il a créé un climat favorisant la communication.

III.3 - L'étude comparative entre le travail individuel et le travail de groupe

Après avoir observé le travail individuel et au sein de petits groupes, nous pouvons citer les points suivants:

- Au sein de groupe les apprenants se sentent en assurance et ont plus de confiance en soi, alors il arrive progressivement à éliminer les obstacles psychologiques qui empêchent la prise de parole, par contre, il se trouve stressé lorsqu'ils font un travail individuellement, en prenant la responsabilité total de la réussite ou de l'échec du travail.

- Le travail de groupe installe chez les apprenants l'esprit d'interaction et d'entraide lorsqu'il apporte le résultat des réflexions qui n'existent pas dans les travaux individuels.

- Le travail de groupe une forme d'organisation conjointe, solidaire où chacun est responsable. Par contre le travail individuel est systématiquement isolé.

- Lors du travail de groupe, l'apprenant dépasse les troubles de comportement et le risque de s'exprimer devant ses collègues qui lui permet à travailler avec audace. Contrairement au travail individuel la présence du trac, stress et d'anxiété.

- Le travail de groupe crée un partage des informations et des intentions, un échange des idées qui permette de valider les connaissances existantes de l'étudiant et procurer la possibilité de les enrichir et d'ouvrir un esprit critique et l'air de réciprocité. Ce qui n'existe pas au cas du travail individuel.

- Le travail de groupe optimise l'apprentissage et provoque certaine motivation pour la réussite de travail ce qu'il n'est pas visible lors des travaux individuels qui représentent des hésitations aussi des moments de blocage.

III.4- La remédiation proposée

Après avoir recensé les lacunes qui empêchent l'apprenant de la 4^{ème} année moyenne à oser parler, nous proposons quelques solutions à fin d'y remédier:

a- Il faut donner beaucoup plus d'importance à l'enseignement / apprentissage de l'oral du FLE au cycle primaire.

b- D'abord, nous devons inculquer à nos apprenants l'habitude d'écouter, de parler, de lire et d'écrire en français en dehors de l'école. De plus, nous devons sensibiliser les parents des apprenants de pratiquer le français avec leurs enfants à la maison, ne serait ce que quelques mots en français dans des phrases en arabe comme c'est le cas dans les villes du nord. Donc, petit à petit, la société s'habitue à parler en français.

C- Il faut que le programme prenne compte le milieu socioculturel des apprenants dans le but de les motiver.

Conclusion

Durant notre expérimentation au CEM «Bougarra Mouhamed», nous nous sommes basés sur l'observation du déroulement de plusieurs séances de l'oral, nous affirmons que la majorité des apprenants de la 4^{ème} année moyenne sont faibles à cause de plusieurs facteurs qui favorisent la carence de la parole en terme de compétences communicatives orales, ainsi que la timidité, avoir peur de parler, le trac et le recours à l'arabe dialectal reste assez courant dans le cours de français.

Le travail de groupe est très bénéfique pour découvrir les obstacles rencontrés par les élèves dans un discours oral et les remédier car tout le monde prend la parole, ainsi le changement de l'organisation spatial de la classe crée l'ambiance et la motivation entre les élèves qui leur pousse à communiquer.

Donc, nous pouvons dire que le travail de groupe permet à l'élève de dépasser sa timidité, sa peur et son stress de prendre la parole devant ses camarades, autrement dit; il développe son estime en soi, et l'encourage à interagir avec son enseignant et ses amis de classe, dans les différentes situations d'apprentissage. Par conséquent, cela lui motive à apprendre la langue étrangère.

Conclusion générale

Conclusion générale

« *Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social.*». (DELL H., 1984 :34)
L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit être utilisé non seulement en tant qu'un système linguistique, mais aussi en tant qu'outil de communication, et instrument d'action sociale.

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons voulu initier l'apprenant à apprendre à agir et interagir en classe. Prendre la parole en public, même avec des proches, est souvent une épreuve.

Pourtant, la parole est indispensable à l'être humain. L'acquisition de la compétence de communication orale est tout à fait déroutante pour ceux qui apprennent une langue étrangère. La communication orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, afin de pouvoir s'exprimer dans diverses situations en langue française.

« *Un enseignement basé sur des situations réelles de communication en proposant des activités qui ne risquent pas de bloquer le plaisir ou la volonté de s'exprimer.*». (MIALERET.G, 2004 :64) L'objectif se résume en la production d'énoncés et la prise de parole devant un public dans toute situation communicative et de s'investir dans un exercice oral. Aussi, préparer les apprenants à être des acteurs sociaux à travers la réalisation de tâches réelles, remplaçant les exercices et les activités traditionnels et offrant de nouvelles perspectives à l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères selon lesquelles la langue devrait être utilisée dans la vie quotidienne. Les difficultés ne sont pas insurmontables, mais il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur.

L'enseignant doit être en mesure de fixer des objectifs d'apprentissage à atteindre et des compétences à faire développer aux apprenants. Un travail doit être fait sur ses dimensions enseignables. L'enseignant doit faire une mise en pratique pour assurer un apprentissage, il doit réfléchir au « comment faire ».

Le développement des compétences langagières orales nécessite des prises de parole quotidiennes. Autrement dit, il faut pratiquer l'oral dans et hors la classe. Dans le cadre scolaire algérien, le statut du français est celui d'une langue étrangère. La langue française demeure un outil indispensable dans nos pratiques quotidiennes.

C'est ce constat qui a motivé notre étude. En effet, nous avons pu observer dans l'école de BOUGARRA MOUHAMED que les élèves de la 4^{ème} année moyenne ont pour la majeure partie d'entre eux des difficultés de la prise de parole. Les apprenants éprouvent d'énormes difficultés à participer à des échanges verbaux en classe.

Notre objectif était de connaître les difficultés rencontrées lors de la prise de parole chez l'apprenant de la 4^{ème} année moyenne, ce qui nous a poussés à s'interroger sur ces dernières et par la suite proposer des outils et des stratégies d'enseignement/apprentissage afin de développer leurs compétences langagières orales.

Notre modeste travail porte sur l'impacte de travail de groupe sur la prise de parole chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne en classe de FLE. On s'intéresse à la mise en œuvre d'une tâche efficace qui renforce le processus d'apprentissage et qui incite naturellement les apprenants à entrer activement dans la langue, où les apprenants vont co-acquérir des connaissances au sein d'un groupe pour être capables de faire face aux différents contextes lorsqu'ils seront en contact avec des francophones.

Cette recherche propose l'introduction du travail de groupe en classe de langue étrangère qui peut s'avérer très utile pour les apprenants. Elle sert à activer l'apprentissage et développer la prise de parole chez les apprenants.

Dans l'ensemble de notre travail, nous avons pu apercevoir que la motivation est considérablement accrût car les apprenants s'entraident, travaillent ensemble, confrontent leurs points de vues, formulent d'avantage des expressions sans aucune hésitation pour arriver à la construction de savoir et à l'enrichissement du vocabulaire et l'esprit créatif.

De ce fait l'utilisation du travail de groupe a une grande valeur didactique, conçu comme un moyen efficace qui conduit à la compensation des erreurs et de blocage lors de la prise de parole. Il incite les apprenants à travailler dans une atmosphère de solidarité, de respect mutuel, d'inter-correction qui permet d'acquérir des habilités communicatives, langagière et des habilités de raisonnement.

Nous voulons arriver à un bon enseignement, par l'omniprésence des outils et des stratégies adéquates et pertinentes afin de créer chez les apprenants le plaisir de parler de communiquer et de s'exprimer où nous pouvons constater le développement considérable au niveau de toutes les compétences.

Le bilan des résultats de notre expérimentation a confirmé nos hypothèses de départ.

Finalement, l'analyse de notre corpus a permis de rendre compte que le travail de groupe pousse l'apprenant à prendre la parole, donner son avis, argumenter, etc.

À travers notre travail nous sommes arrivés à obtenir des résultats acceptables avec toutes les espérances de voir ce mode de travail plus utilisé dans nos établissements scolaires et dans nos classes de français langue étrangère.

Toutefois, il reste à améliorer les outils didactiques et nous espérons que le présent travail sera le facteur déclencheur d'autres recherches en ce sens.

Bibliographie

RÉFÉRENCES BLIOGRAPHIQUES

Ouvrage

- Celestin. Frienet. œuvres pédagogiques. Vol 1. Seuil. 1994.
- CHRISTIAN, PUREN, « Histoires méthodologique de l'enseignement de langue ». Paris. 1998. Nathan
- Charles Maccio. « Animer et participer à la vie de groupe », Chronique sociale. Lyon. 1997.
- Charles . MURAIL , Blochet , Pyandall. « Maitriser l'ora », Paris. 1998.
- Charmeux, Evelyne. « Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend, L'école en question », SEDRAP. 1996.
- G. Lusignan .Goupil, « Les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage », Gaëtan Morin éditeur Itée. 1997.
- J. Reid, P. Forrestal, J. Cook ; adaptation de Louise Langevin . « Les petits groupes d'apprentissage dans la classe ». 1 vol, Laval Québec. 1993.
- Le Breton David. (2009). le silence et la parole conter les excès de la communication (hypothèse), Erès.
- Michel Barlow. (1993). Le travail en groupe des élèves, Armand Colin, Paris.
- Philip, C. Abrami, Bette Chambers, Catherine Poulsen. « L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités ». la Chenelière, Montréal. 1996.

Thèse et mémoire

- Abdelouahab, Bali. « Problème de l'oral au primaire. Cas : Elèves de 5^{ème} année primaire de la wilaya de M'Sila ». thèse de Magister sous la direction de GHARBAOUI Omar, Université de Mohamed BOUDIAF-M'sila. 2015.

Dictionnaires

- Le petit Larousse. Bordas, les éditions françaises, Paris. 1997.
- CUQ, Jean Pierre. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris : CLE internationa. 2003.

Revues

- Pierre. J, Jodoin, « Règles de vie et coopération : vers l'apprentissage de la citoyenneté scolaire ». Vie pédagogique Revue québécoise de développement pédagogique avril, mai 2001 : N 119.

Textes institutionnels

- Programmes des collèges - programmes de l'enseignement de mathématiques. Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008 - Ministère de l'Éducation nationale

Sitegraphie

- <http://129.194.9.74/l'aurent/didactcooperation.htm>
- G, COHEN. « Le travail de groupe, Stratégie d'enseignement pour la classe hétérogène », Montréal, Chanelière.1994. Disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1995_num_113_1_2992_t1_0140_0000_2
- Garnier .Céline. « Le travail de groupe : une méthode pédagogique favorisant les apprentissages ? ». Education, mémoire Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.2006.pdf dissonible en line <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-1436508/>
- Jean-Pierre Robert. Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Ophrys Editions. 2006.Disponible en ligne <https://books.google.dz/books?id=8rPJUGBw4tkC&printsec=frontcover&hl#v=onepage&q&f=false>
- Joseph A DEVITO, Robert Tremblay. les fondements de la communication humaine, Gaétan Morin; Québec.1993 . livre disponible en ligne <https://www.amazon.com/dp/2891054989?tag=worldcat-20&linkCode=ogi&th=1&psc=1>
- HADI-DENOUEIX Mandana, étude des caractéristiques discursives et sociales de l'écrit numérique : de la communication écrite médiée à la co-construction interactive de l'écrit socio-numérique, thèse présentée en vue de l'obtention d'un doctorat en Sciences du Langage, Université Aix-Marseille, 7 février 2014. disponible en ligne <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00955599>
- Robert ARISMA et al : didactique de la compréhension et de l'expression orales. Haïté, 2011-2012. https://www.ifadem.org/sites/default/files/ressources/Haiti-Livret_5- didactique-oral.pdf
- Wilkinson, J. L'anxiété langagière chez les locuteurs d'anglais de niveau universitaire selon le programme d'apprentissage du français langue seconde préalablement suivi. Thèse. Université Laval. 2011. Disponible en ligne : www.theses.ulaval.ca/2011/27874/27874.pdf

Annexes

Tableau des annexes

Tableaux des annexes

| | | |
|-----------------|--|-----------|
| Annexe 1 | grille d'évaluation de l'expression orale | 62 |
| Annexe 2 | grille d'évaluation de travail de groupe | 62 |
| Annexe 3 | Manuel scolaire de la 4 ^{ème} AM page 125 | 63 |
| Annexe 4 | la séance de compréhension orale | 64 |
| Annexe 5 | les élèves entraînent de travailler en groupe | 64 |

| Critères | Très bien | Bien | Assez bien | Insuffisant |
|--|-----------|------|------------|-------------|
| La production est en rapport avec le sujet | | | | |
| Le niveau de la langue est adapté | | | | |
| Le discours est clair et a du sens. | | | | |
| La structuration des phrases | | | | |
| La voix et la prononciation ... | | | | |
| Recours aux gestes, attitudes, regards | | | | |

Annexe 1 : grille d'évaluation de l'expression orale

| Critères | Groupe 01 | | Groupe 02 | | Groupe 03 | | Groupe 4 | |
|--|-----------|-----|-----------|-----|-----------|-----|----------|-----|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| 1. S'approprient la méthode de Travail | | | | | | | | |
| 2. Forment les différents groupes selon les critères | | | | | | | | |
| 3. Chaque groupe connaît son responsable de groupe et le rapporteur du travail réalisé | | | | | | | | |
| 5. Prennent connaissance des paramètres de la situation de travail | | | | | | | | |
| 6. Echantent leurs idées, points de vue autour | | | | | | | | |
| 7. Confrontent leurs points de vue et produisent. | | | | | | | | |
| 8. Présentent leurs productions, les confrontent, les complètent, etc. | | | | | | | | |
| 9. Comparent les productions, échantent, argumentent | | | | | | | | |
| 10. Corrigent les productions | | | | | | | | |
| 11. Participent collectivement à l'élaboration des réponses. | | | | | | | | |

Annexe 2 : grille d'évaluation de travail de groupe

Nous analysons une image



J'observe et je dis

- D'après l'affiche, le travail des bénévoles est-il récent ou ancien ? Justifie ta réponse.
- Je complète le tableau :

| Objets ramassés | Pailles et bâtons à café | | Bouchons et couvercles | | Sacs plastiques |
|-----------------|--------------------------|---------------|------------------------|---------|-----------------|
| Nombre | | 4,25 millions | | 625 747 | |

- En m'aidant du dictionnaire, si besoin est, je choisis la bonne réponse.

Un bénévole signifie :

- une personne qui travaille gratuitement et sans y être obligée ;
- une personne qui travaille gratuitement mais en étant obligée de le faire ;
- une personne qui travaille contre de l'argent.

Je présente des arguments pour dire ...

l'importance du nettoyage des plages par des bénévoles...

Je dis pourquoi

Vivre en respectant la nature est nécessaire car...



Annexe 4 : la séance de compréhension orale



Annexe 5 : les élèves entraînent de travailler en groupe

Résumé

Résumé

L'expression orale est une discipline majeure dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE. C'est pour cela, plusieurs études ont été menées afin de chercher les différents facteurs qui améliorent les aptitudes et les compétences des apprenants lors de la prise de parole.

Ce mémoire présente une réflexion sur l'impacte du travail de groupe sur la prise de parole et de la communication en français langue étrangère chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne.

Ce travail est composé de deux parties: la première est théorique, elle est divisée en deux chapitres. Tandis que, la deuxième partie se veut pratique et elle comporte un seul chapitre.

A la fin, nous concluons que l'interaction, la motivation et l'autonomie sont les clés du processus de communication en langue étrangère. Le travail de groupe développerait ces aptitudes en mettant l'apprenant en situation de communication et de prise de parole

Mots clés: travail de groupe, communication, interaction, prise de parole, classe de FLE.

الملخص

يعتبر التحدث والتعبير الشفوي من أهم الأنشطة الرئيسية في مجال التعليم والتعلم للغة الفرنسية كلغة أجنبية, لهذا السبب أجريت العديد من الدراسات للبحث عن العوامل المختلفة, التي بإمكانها تعزيز هذه الكفاءة. تهدف دراستنا إلى معرفة تأثير العمل الجماعي على التحدث وعلى التعبير الشفوي لتلاميذ السنة الرابعة متوسط. يتكون هذا العمل من جزأين: الأول نظري، وينقسم إلى فصلين. بينما، الجزء الثاني تطبيقي ويحتوي على فصل واحد فقط. في النهاية، نستنتج أن التفاعل والتحفيز والاستقلالية هي مفاتيح عملية الاتصال باللغة الأجنبية. العمل الجماعي يطور هذه المهارات من خلال وضع الطالب في حالة اتصال وتحدث.

الكلمات الدالة: التحدث، التعبير الشفوي، العمل الجماعي، التفاعل، اتصال،

Abstract

Speaking is one of the major activities in the field of teaching/learning for French Language as foreign language. That's why several studies have been conducted in order to seek the different factors that improve this skill

This brief presents a reflection on the impact of group work on speaking and communication in French as a foreign language among learners in the 4th year on average.

This work is composed of two parts: the first is theoretical, it is devised in two chapters. whereas the second part is intended to be practical and has only one chapter.

In the end, we conclude that interaction, motivation and autonomy are the keys to the foreign language communication process. The work of the group would develop these skills by putting the student in a situation of communication and speaking

Keyword : group work, communication, interaction, speaking, FFL didactics